

Interview avec Chloé Frammery - Grande manifestation internationale de l'OMS à Genève du 1er juin 2024

**Et on a surtout vu que l'accord sur les pandémies, finalement, ne passe pas cette semaine. Il ne passe pas parce qu'il y a eu trop d'opposition de la part des différents pays et de la part des mouvements résistants comme le nôtre ou comme celui d'aujourd'hui. Donc, c'est une très bonne nouvelle. Ça veut dire qu'on a un vrai impact sur les décisions planétaires.**

Kla.TV : Alors aujourd’hui, on a aussi le plaisir d'accueillir Chloé Frammery, qui est vraiment militante depuis 12 ans, lanceuse d'alerte, qui a fait beaucoup de choses en Suisse romande. Et on a le plaisir d'entendre ce qu'elle va nous dire aujourd'hui par rapport à l'OMS. Elle en connaît énormément. Je vous la laisse écouter.

Chloé Frammery : Bonjour, bonjour Patricia, bonjour KlaTV. Alors je suis heureuse d'être là aujourd'hui. L'OMS, ça fait trois ans, ça fait même quatre ans avec le Covid que je me suis penchée sérieusement sur la question. Et depuis que j'ai vu ce traité sur les pandémies et cette révision du règlement sanitaire international commencer à être mise en avant en novembre 2021, je me suis dit « attention, warning, ça c'est une gouvernance mondiale qui arrive par la santé ». Et effectivement, les textes ont été revus, ont été remaniés, mais les textes de départ prévoyaient de donner la totale souveraineté au directeur général de l'OMS pour les prochaines urgences de santé publique. Et donc, j'ai fait des émissions là-dessus. J'ai une émission chaque mois qui s'appelle « Libérer l'info » et on avait l'émission « L'info en question » sur lesquelles j'ai fait des chroniques sur ce sujet. J'ai fait des présentations PowerPoint qui sont consultables sur mon site, mais effectivement, les textes étaient très alarmants parce qu'il y avait les droits humains qui ont été biffés, qui ont été raturés du règlement sanitaire international. Il y a le fait que le directeur général soit le seul à décider des prochaines urgences de santé publique. Il y a l’introduction de One Health qui est le concept de « une seule santé ». Ça, c'est un concept de l'ONU qui prévoit dès qu'il y a un petit problème chez un animal ou sur une plante, la variole du trèfle à quatre feuilles, je ne sais pas, eh bien, c'est tout l'ensemble de l'ordre du vivant qui doit être mis en cage. Parce que vaccination, confinement, fermeture, etc., tout ce qu'on a connu pendant le Covid, donc ça, ça ne va pas du tout. Et on a alerté. On est nombreux maintenant dans le monde à l'avoir fait et on a vu que les textes ont été revus à la baisse en avril et en mars dernier, c'est-à-dire qu'ils ont rétabli les droits humains dans le texte du RSI. Ils ont ajouté la mention de consulter les pays, donc le directeur général doit consulter les pays avant de prendre cette décision. Et on a surtout vu que l'accord sur les pandémies, finalement, ne passe pas cette semaine. Il ne passe pas parce qu'il y a eu trop d'opposition de la part des différents pays et de la part des mouvements résistants comme le nôtre ou comme celui d'aujourd'hui. Donc, c'est une très bonne nouvelle. Ça veut dire qu'on a un vrai impact sur les décisions planétaires. Et bon, j'en ai tellement à dire, mais je suis satisfaite pour en tout cas la moitié de ce qui se passe parce que l'accord ne passe pas cette année. Alors, il y a quand même des choses auxquelles il faut être attentif parce que les différents pays du monde, dont la Suisse, n'ont pas dans leurs lois des révisions pour donner plus de pouvoir au gouvernement. On a la loi sur les épidémies de 2012 qui a été mise en consultation jusqu' au 22 mars très discrètement parce que les médias n'en parlent pas et c'est ça le problème pour renforcer le pouvoir du Conseil fédéral lors des prochaines pandémies. On dirait qu'ils appellent vraiment de leur vœu cette prochaine urgence. Et il faut savoir aussi que dans « urgence de santé publique », il n'y a pas forcément la notion de mort ou de malade. Donc, ça peut être simplement un événement qui bloque le trafic international et qui est inattendu. Ça fait partie des critères. Donc, voilà. Et ce que je te disais hors antenne tout à l'heure, c’est aussi le fait que c'est ultra important de rester unis, qu'il n'y a pas un mouvement qui organise et puis les autres qui sont exclus. On doit vraiment rester tous ensemble parce que ce mouvement, il est planétaire et il est historique. Il ne faut pas faire de clivage. Donc, c'est vraiment à la solidarité et à l'inclusion, la vraie, que j'en appelle.

**de -**

**Sources:**

-

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#OMS - [www.kla.tv/OMS](https://www.kla.tv/OMS)

#TraiteOMSPandemies - Traité de l'OMS sur les pandémies - [www.kla.tv/TraiteOMSPandemies](https://www.kla.tv/TraiteOMSPandemies)

#Interviews-fr - Interviews - [www.kla.tv/Interviews-fr](https://www.kla.tv/Interviews-fr)

#Manifestations - [www.kla.tv/Manifestations](https://www.kla.tv/Manifestations)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.